

LYON 7E

# Un immeuble rue Boyer risque de s'effondrer : les habitants évacués

**Une quinzaine de personnes ont été évacuées jeudi dernier, au 33 rue Claude Boyer, suite à l'apparition de grosses fissures sur un mur pignon. Ce dernier risque de s'effondrer.**

« En raison du risque d'effondrement d'un mur pignon, [...] une procédure de sécurité immédiate a été déclenchée », peut-on lire sur les barrières de sécurité. Elles quadrillent à la fois le 33 rue Claude Boyer, où d'importantes fissures ont été décelées dans des appartements, et le petit immeuble attenant à droite.

Ce problème remonte au début de l'été, à en croire un des quatre copropriétaires habitant sur place : « Les dégradations n'ont cessé de s'aggraver depuis ». Résident depuis maintenant 43 ans, Jean-Pierre Perret y voit surtout le signe d'un bâtiment « peu entretenu ». Il dit aussi : « Une souche de cheminée s'était déjà effondrée, et une partie du toit avec, il y a six ans ».

## Mise en sécurité imminente

Cette fois-ci, il craint que le mur en pisé ne s'effondre, emportant avec lui les bâtiments voisins. Un scénario craint par la Ville qui s'est empressée de prendre un arrêté de péri jeudi dernier. La quinzaine de résidents a été évacuée dans la foulée.

Se pose alors la question du relogement, notamment des quelques locataires de l'immeuble. Selon la loi, c'est au « propriétaire ou au syndic d'assurer l'hé-



Depuis jeudi dernier, la rue en face du 33 rue Claude-Boyer est barrée par mesure de sécurité.

Photo Progrès/Romain ETHUIN

“ Une souche de cheminée s'était déjà effondrée, et une partie du toit avec, il y a six ans ”  
**L'un des copropriétaires**

bergement des occupants ». Régis\*, qui loue son studio à un étudiant, a posté une annonce sur les réseaux sociaux. « C'est en bonne voie », nous confie-t-il amèrement. Car en plus de ne plus toucher un centime de son loyer habituel, il prendra intégra-

lement en charge les prochains : « C'est embêtant, car ce loyer permet de rembourser notre crédit... Mais au moins, il n'y aura pas de morts, c'est le plus important ».

## Vers une bataille d'assurances ?

En attendant, son locataire est hébergé gratuitement à l'hôtel par la Ville jusqu'au 6 octobre. D'autres auraient été placés « en gymnase », d'après ce qu'a entendu Jean-Pierre Perret.

Lui se retrouve « à la rue » depuis vendredi dernier. Contraint de continuer à travailler sur Lyon, du haut de ses 70 ans, le

vieux homme compte dormir dans son garage durant les prochains jours. « Je refuse de déboursier un centime à l'hôtel », nous indique-t-il. D'autant plus que son assurance lui a d'ores et déjà opposé une fin de non-recevoir.

Or, la situation risque de durer « encore quelques mois », pest-il. Le temps que la cause du sinistre soit trouvée et les travaux effectués. Contacté, le syndic de copropriété des lieux, la Régie Janin, n'a pas répondu à nos sollicitations.

Romain ETHUIN

\*Prénom modifié

LYON 1ER

À découvrir, l'exposition « La Croix-Rousse intemporelle »



C'est avec le sculpteur Maxime Davoust que Macha Belsky déclinera les pentes, de la Croix-Rousse ! Photo Progrès/Dominique CAIRON

Macha Belsky (peinture) et Maxime Davoust (sculpture) proposent, à partir du 29 septembre, l'exposition « Croix-Rousse intemporelle ».

On peut compter sur les pinceaux de Macha Belsky pour aiguiser notre regard et notre sensibilité au décor des villes. Macha met en relief tout ce qu'elle aime et qui distingue Lyon : les vieux quartiers, les monuments et surtout les vieilles ruelles des pentes ou de Saint-Jean. Un regard où les Lyonnais redécouvrent leur ville et sa beauté. Macha Belsky est une peintre reconnue, dont les tableaux sont présents dans des collections à Moscou, Saint-Pétersbourg, Bruxelles, Toronto ou New York.

## Vernissage ce jeudi 29 septembre

L'artiste sera accompagnée d'un autre Lyonnais d'adoption, Maxime Davoust, sculpteur, qui propose une synthèse des styles classique et moderne. Sa démarche vise à établir un pont entre passé et présent. Ses créations s'inspirent de sculptures antiques universellement connues ou encore de tableaux célèbres détournés en mode art déco. En réalisant ses sculptures il s'attache à assurer l'accès à un large public.

Exposition « Croix-Rousse intemporelle », du 29 septembre au 14 octobre. Mairie du 1<sup>er</sup> arrondissement, place Sathonay. Vernissage le 29 septembre à 18 h 30.

LYON 4E

# La mairie hébergera les jeunes migrants de la Croix-Rousse dans un gymnase

**Le campement établi dans un square rue Hénon, cet été, pour mettre à l'abri des jeunes mineurs isolés (en recours) devrait pouvoir être évacué. La mairie ouvre pour eux un lieu d'hébergement d'urgence dans le gymnase Dargent (Lyon 8<sup>e</sup>). Ils doivent y passer leur première nuit ce mercredi soir.**

Une nouvelle fois, c'est la Ville qui se mobilise pour apporter une solution de relogement aux mineurs isolés (en recours) qui vivent dans le square du général Gustave-Féريé à la Croix-Rousse depuis cet été. Elle annonce en effet qu'elle ouvre un gymnase dans le 8<sup>e</sup> arrondissement pour mettre à l'abri les jeunes migrants qui vivaient dans ce campement de tentes. Ils avaient débarqué là après l'évacuation du squat Le Cheminier et l'incendie du squat Chez Gemma, dans les Pentes, alors que la Station 2 ouverte par

la Métropole et la Préfecture ne pouvait pas les accueillir, arrivée à saturation, à peine inaugurée.

## Accompagnés par une association

Depuis, les collectifs s'étaient mobilisés pour les reloger, interpellant les pouvoirs publics. Le fait est que ces jeunes, en attente de la reconnaissance de leur minorité, se trouvent dans une sorte de multiforme juridique. Majeurs pour la Métropole. Mineur pour la Préfecture. Et les deux collectivités se renvoyant la balle de la responsabilité. La semaine dernière encore, une manifestation était organisée. Ce jour-là, un membre du collectif de soutien confiait qu'une solution était en passe d'être trouvée par la mairie. C'est désormais chose faite avec cette ouverture de gymnase où les 70 jeunes sont accueillis. Première nuit au sec, ce mercredi. Ils seront accompagnés sur place



La semaine dernière, une manifestation était organisée pour interpeller les pouvoirs publics sur la situation des mineurs à la rue. Photo Progrès/Laurent IMBERT

par l'association LAHSo, qui œuvre pour l'inclusion et l'innovation sociale.

L'an dernier, la municipalité avait déjà proposé des solutions

de relogement à des jeunes mineurs isolés (également en recours) qui s'étaient installés dans ce square. À l'époque, quelques-uns avaient été installés à la résidence autonomie Marius Bertrand, d'autres dans un immeuble vacant appartenant à la ville de Lyon, rue Paul-Bert.

T.V.